

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15552**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Protection de l'Environnement Spécialité : Métrologie en mesures Environnementales et Biologiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lille 1 - Présidence	Président de l'université, recteur de l'Académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales, 220 Spécialités pluritechnologiques des transformations, 343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Former des professionnels de la métrologie (assistants ingénieurs) capables d'une part d'analyser des besoins métrologiques dans un cadre réglementaire, et d'autre part de caractériser, de valider et d'estimer une incertitude que ce soit dans des domaines liés à la métrologie en mesures environnementales ou en mesures biologiques.

Ces professionnels qualifiés ont acquis **les connaissances scientifiques et organisationnels nécessaires à l'entreprise engagée dans une démarche métrologique et sont capables**

- d'analyser les besoins métrologiques et les documents réglementaires, techniques et normatifs
- de définir les procédures d'étalonnage des instruments de mesure
- de caractériser, de valider et d'estimer une incertitude
- de gérer les parcs d'instrumentation
- **de former à la fonction métrologique au sein d'une structure**

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprise engagée dans une démarche métrologique.

- Assistant Ingénieur en mesures et certifications
- Assistant ingénieur en qualification et métrologie de la gestion de production
- Responsable d'un parc d'instrumentation
- Technicien référent en laboratoire d'analyse ou en milieu hospitalier
- Assistant chef de projet de correspondance métrologique interne ou externe dans des organismes de mesure et certification

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1501 : Direction de laboratoire d'analyse industrielle

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La Licence Professionnelle est répartie sur deux semestres (S5 et S6) d'un total de 30 crédits ECTS chacun. Le premier semestre est un tronc commun à tous les étudiants alors qu'au deuxième semestre, il existe deux parcours différenciés, l'un en environnement et l'autre en biologie. Les étudiants seront répartis dès le début de l'année dans l'un ou l'autre des parcours différenciés. Les étudiants suivent 450 heures de formation et consacrent en plus 120 heures pour mener à bien un projet dans la spécialité, encadrés par l'équipe pédagogique. La durée prévue du stage en entreprise est de 16 semaines.

Semestre S5 (30 ECTS) : "Tronc Commun"

UE1 Métrologie Générale et Qualité (8 ECTS) - UE2 Chaîne de Mesure (8 ECTS) - UE3 Techniques et Méthodes d'Analyse (8 ECTS) - UE4 Communication Professionnelle et Connaissance de l'Entreprise (6 ECTS)

Semestre S6 (30 ECTS) : Parcours "Métrologie en Environnement"

UE5 Métrologie et Réglementation spécifique en Environnement (3 ECTS) - UE6 Pollution et Physico-chimie de l'Air, de l'Eau et des Sols (4 ECTS) - UE7 Prélèvements et Techniques d'Analyses en Mesures Environnementales (3 ECTS) - UE8 Compatibilité Electromagnétique et Mesures Radiofréquences (2 ECTS) - UE9 Projet Tuteuré (6 ECTS) - UE10 Stage en entreprise (12 ECTS)

Semestre S6 (30 ECTS) : Parcours "Métrologie en Biologie"

UE5 Métrologie et Réglementation spécifique en Biologie (3 ECTS) - UE6 Mesures et

Incertitudes en Biologie (2 ECTS) - UE7 Maîtrise des Résultats d'Analyses (4 ECTS) - UE8 Mesures et Instrumentations en Biologie (3 ECTS) - UE9 Projet Tuteuré (6 ECTS) - UE10 Stage en entreprise (12 ECTS)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	25 % d'industriels / 75% enseignants-chercheurs et enseignants)
En contrat d'apprentissage	X	25 % d'industriels / 75% enseignants-chercheurs et enseignants)
Après un parcours de formation continue	X	25 % d'industriels / 75% enseignants-chercheurs et enseignants)
En contrat de professionnalisation	X	25 % d'industriels / 75% enseignants-chercheurs et enseignants)
Par candidature individuelle	X	25 % d'industriels / 75% enseignants-chercheurs et enseignants)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	25 % d'industriels / 75% enseignants-chercheurs et enseignants)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Texte réglementaire : Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO 272 du 24 novembre 1999.	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 12 septembre 2006 relatif aux habilitations de l'université de Lille 1 à délivrer les diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Création obtenue en 2010

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO du 26/04/2002.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://ofip.univ-lille1.fr/publications.php?page=tb>

Autres sources d'information :

Fiche formation licence professionnelle Protection de l'Environnement spécialité Metrologie en Mesures Environnementales et Biologiques

Lieu(x) de certification :

IUT A de Lille 1 - BP 90179 - 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT A de Lille 1 - BP 90179 - 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex

Historique de la certification :

Habilitation renouvelée pour 4 ans.